

Séminaire BRICs à la FMSH, par Stéphane VALTER, 23.2.2017

(45 minutes de présentation + 1 h de discussion. Présentation basée sur un papier ou un power point, à envoyer quinze jours à l'avance)

Stéphane VALTER¹

Prologue : une situation intérieure très fragile dans un environnement hautement risqué

Le but de cette intervention est de faire le **point sur la situation de l'Égypte**, non pas tant comme pays (émergent) pouvant prétendre faire pleinement partie du club des puissances économiques, militaires et diplomatiques (telles que la Russie, la Chine et l'Inde), mais du moins comme pays à statut intermédiaire et à influence régionale ayant tissé de nombreux liens avec quelques BRICs (surtout Russie et Chine) afin de s'émanciper de la tutelle nord-américaine et de faire contrepoids à l'aide financière – conditionnée – de l'Arabie saoudite. L'hypothèse est que ce sont essentiellement les paramètres – surtout économiques et sécuritaires – nationaux qui déterminent totalement les alignements extérieurs. Mais le **contexte international** influence naturellement sur les choix du gouvernement égyptien : tensions croissantes entre Washington et Moscou (Ukraine, pays baltes, Syrie, etc.), volonté chinoise d'affirmation (au moins) régionale (rapprochement avec les Philippines, etc.), incertitudes de l'Union européenne (volonté de commercer, accent sur les droits de l'homme, échéances électorales). Tous ces éléments permettent au gouvernement égyptien de naviguer entre différents partenariats, selon les intérêts du moment : achats d'armes variés et mise en concurrence des donateurs et investisseurs. Au **niveau régional**, les mêmes incertitudes et fluctuations d'alliance prédominent. Le gros soutien financier de l'Arabie saoudite, indispensable, a été remis en question par les positions prudentes de l'Égypte sur les dossiers syrien et yéménite. Et de manière générale, les multiples menaces (terrorisme externe et interne) ne privilégient pas vraiment l'affectation des ressources aux investissements.

À l'**échelle nationale**, les défis sont énormes et ne peuvent être ignorés : surpopulation (92 millions de personnes sur 5,5% du territoire), pollution généralisée (question de l'accès à l'eau potable), absence d'autosuffisance alimentaire, industrie peu performante, pas de réserves de change, chômage, inflation, corruption, etc., autant d'ingrédients indispensables pour préparer un cocktail explosif. La récente découverte d'un **champ gazier** en Méditerranée pourra alléger le fardeau à moyen terme, mais sans offrir de solution pérenne. L'idée d'organiser des **élections locales** pour faire fonctionner les instances proches des administrés (prévues par la Constitution et à mettre en place, mais sans délai fixé), afin de mieux répondre aux besoins à moindre coût, pourra corriger quelques dysfonctionnements mais ne permettra pas de relancer l'activité économique, ce qui aura un impact négatif sur la légitimité politique, déjà faible. L'Égypte est donc un pays aux **multiples fragilités**, sans réel point fort, sinon sa centralité géographique (Canal de Suez) et son poids démographique, qui lui permettent de marchander ponctuellement son adhésion face à telle ou telle situation

sécuritaire. La Russie (pour les armes) et la Chine (pour les biens ou projets de mauvaise qualité) y avancent leurs pions quand l'Occident est perçu comme trop intrusif (sur les droits de l'homme, par exemple, mais pas vraiment sur Israël). La stratégie égyptienne globale, dans un contexte budgétaire très tendu, est donc de diversifier en satisfaisant tous les partenaires, mais à partir d'une position de faiblesse.

Contrairement au régime de **Mubâarak**, usé par la longévité (1981-2011), et à celui de **Mursî**, chaotique et éphémère (juin 2012-juillet 2013), le système mis en place par le général, devenu président, **Sîsî** se caractérise par une volonté de redresser le pays, confronté à de nombreux défis, dont socioéconomiques, sécuritaires et écologiques, selon ce qui pourrait ressembler à un paradoxe : renforcer la bureaucratie (à des fins surtout sécuritaires) tout en libéralisant l'économie². On ne manquera pas de noter que le général **Sîsî**, chef d'état-major des forces armées, fut nommé ministre de la défense par le président **Mursî**, un Frère musulman favorable au libéralisme économique. Sans projeter mécaniquement les idées de l'un sur l'autre, il faut quand même se demander s'il n'y a pas une certaine continuité (en partie) politique et (surtout) économique, qui pousse finalement aux mêmes choix stratégiques, et donc aux mêmes alignements internationaux. Ce **redressement** indéniable prend différentes formes, variant entre mise en œuvre de réelles **réformes**, très attendues (même si elles restent insuffisantes), maintien de relations de **clientélisme** (avec les anciennes élites tout en en courtisant de nouvelles) et renforcement de la nature **autoritaire** du régime (dont l'armée et la police restent les bases de la coercition). Il s'agira, dans un premier temps, de faire le point sur toutes les mesures et initiatives gouvernementales, au **niveau** purement **national**, avant d'essayer d'en saisir les dimensions **régionales** et **internationales**.

Depuis la **révolution de janvier 2011**, qui mit à bas le régime du président Mubâarak, il semblerait que les événements se soient en fait plus déroulés selon la logique du **césarisme** que selon celle d'une **véritable révolution populaire**. On peut aussi soutenir que pour les élites militaires, l'incertitude révolutionnaire de janvier 2011 représentait autant un danger qu'une opportunité de renégocier des rapports de pouvoir (économique) plus favorables³. Car si révolution il y eut, elle fut immédiatement suivie d'une restauration autoritaire, si on excepte l'intermède d'une année – juin 2012 à juillet 2013 – pendant lequel le gouvernement des Frères musulmans eut du mal à proposer une ligne claire et à assembler assez de support, populaire comme institutionnel, pour mener une politique cohérente et consensuelle⁴. **L'échec révolutionnaire** de janvier 2011 trouve son origine dans plusieurs facteurs, dont une longue tradition, depuis le XIX^e siècle, de « révolution passive », c'est-à-dire de participation des classes exploitées (selon la terminologie de Marx) aux protestations et révoltes, mais toutefois sans entrer de plain-pied dans le champ politique⁵, faiblesse qui n'a assurément pas préparé le terrain à un changement politique radical. Outre ce facteur (**immaturité et marginalisation**), qui

¹ Maître de conférences en langue et civilisation arabes (habilité à diriger des recherches) à Normandie Université (Le Havre), chercheur en délégation du CNRS auprès du CEDEJ (Le Caire, USR 3123), 2016-2017.

² http://www.jadaliyya.com/pages/index/20708/triumph-of-the-bureaucracy_a-decade-of-aborted-soc, mis en ligne le 31.1.2015, vu le 1.12.2016.

³ Voir la thèse de Hazem KANDIL, *Soldiers, Spies, and Statesmen : Egypt's Road to Revolt*, New York / Londres, Verso, 2013, 304 pages, p. 5.

⁴ Brecht DE SMET, *Gramsci on Tahrir. Revolution and Counter-Revolution in Egypt*, PlutoPress, Londres, 2016, x + 264 pages, p. 3.

revêt certainement aussi une dimension culturelle (**pois des traditions sociales et religieuses**), le positionnement des **forces armées** aux côtés des structures de l'État a encouragé la reprise en main autoritaire, en usant de la légitimation fournie par un discours patriotique (et paternaliste) valorisant **l'ordre** avant tout autre chose.

La **libéralisation** et la **privatisation** lancées depuis les années 1980 (sous Sâdât) ont mené entre autres à licencier des milliers d'ouvriers, afin d'accroître la productivité et de satisfaire – à court terme – les investisseurs. Dans les campagnes comme dans l'industrie, les divers investissements de nature libérale, au lieu d'encourager un développement solide et pérenne, basé sur une accumulation vertueuse du capital, ont plutôt accru ce qu'on pourrait appeler « **l'extraction des surplus** », mais essentiellement sous la forme de **rentes**, c'est-à-dire dans un sens spéculatif et non réellement productif. Ainsi, le capital disponible a été orienté vers la construction de biens fonciers (pour la vente ou la location), la production d'objets de luxe, quelques grands projets à la pertinence douteuse, etc., c'est-à-dire dans un **cycle économique non rationnel et à court terme**, au lieu d'être investi dans des productions de biens se substituant aux importations voire renforçant les exportations⁶. Avant la révolution de janvier 2011, la haute hiérarchie militaire ne semblait pas, dans son ensemble, avoir été contre la dérive néo-libérale de l'économie égyptienne, mais plutôt contre le fait d'en avoir été globalement exclue⁷. Le nouveau régime du président Sîsî pourra-t-il inverser cette tendance structurelle vicieuse ? Et comment les accords avec les partenaires étrangers seront-ils en mesure d'aider l'économie égyptienne dans cette transition (si tant est qu'il existe une volonté politique de le faire) ?

La barre sera difficile à redresser car les **réformes néo-libérales** (qui continuent) ne semblent guère signifier en réalité que l'État s'est vraiment retiré de la sphère économique, mais qu'il s'est au contraire engagé dans une voie visant à **augmenter tout le système des rentes et prébendes**, parfois de manière agressive (c'est-à-dire sans tenir grand compte du coût social), au bénéfice d'une clique d'investisseurs proche du pouvoir⁸. C'était la situation sous **Mubârak**, et on peut se demander si les choses ont fondamentalement changé avec le président **Sîsî**. Ce faisant, l'État a abandonné son rôle (hérité de l'époque de Nasser) de « capitaliste universel », dans le sens où il a opéré moins de médiation entre les différentes classes sociales, puisqu'il s'est mis au service d'un groupe particulier, détenteur de capital (national et étranger). De plus, **l'illusion traditionnelle de représenter toutes les classes de la société**, par la négociation, etc., s'est largement atténuée, sous Mubârak, devant une gestion économique plus brutale. Ce sont là des enjeux nationaux de première importance – la nature du pacte entre le pouvoir et les gouvernés – qui déterminent les choix de politique

⁵ *Ibid.*, p. 123-126.

⁶ *Ibid.*, p. 175.

⁷ Walter ARMBRUST, « The Revolution against Neoliberalism », in Bassam HADDAD, Rosie BSHEER, Ziad ABU-RISH, Roger OWEN & Sinan ANTOON, *The Dawn of the Arab Uprisings : End of an Old Order ?*, Londres, Pluto Press, 2012, 328 pages, p.113-123.

⁸ Safinaz EL TAROUTY, *Businessmen, Clientelism, and Authoritarianism in Egypt*, London and New York: Palgrave Macmillan, 2015, x + 208 pages. http://www.jadaliyya.com/pages/index/23245/new-texts-out-now_safinaz-el-tarouty-businessmen-c.

étrangère du nouveau régime, qui semble avoir des difficultés à s'écarter des habitudes du régime précédent, d'autant que le système reste *in fine* le même⁹.

Les principales réalisations budgétaires, financières et économiques de l'année 2016 : un tournant radical vers l'assainissement ?

Au **niveau de la politique monétaire et budgétaire de l'État**, plusieurs mesures importantes – quasi structurelles – ont été prises par le gouvernement égyptien pour faire face à une situation économique très fragile, dont une **réduction** des **dépenses** de tous les **services de l'État**, allant de 15 à 20% (afin de diminuer le déficit public), mais sans toucher aux salaires et accroître ainsi le mécontentement¹⁰. En ce qui concerne le Ministère des affaires étrangères, un vestige de l'époque nassérienne au service d'une intense politique extérieure arabe, africaine et non-alignée, une baisse globale de 5,2% de la **représentation diplomatique** égyptienne à l'extérieur doit être notée pour l'année 2016. Au risque de déclencher des vagues de protestation sociale, le **flottement du taux** de la livre égyptienne¹¹ (et l'augmentation subséquente, entre autres, du prix du carburant) a été décidé début novembre 2016. Cette mesure impopulaire, qui a attiré les investisseurs étrangers (augmentation des réserves de change) et accru la compétitivité pour les exportations, devrait encourager le tourisme (si on ne tient pas compte des menaces terroristes) ; mais elle a frustré les classes moyennes et pauvres (la grande majorité de la population). Cette dévaluation a toutefois permis de conclure un accord longtemps attendu avec le **FMI** : un prêt de 12 milliards de dollars versés sur trois ans (et remboursables en dix ans), avec une première tranche (2,75 milliards) octroyée en novembre 2016 ; malgré ses résultats incertains, cet accord est présenté à l'envi comme un succès du gouvernement¹². Dans la foulée de ce prêt, le gouvernement s'est aussi engagé à réduire le **déficit public** à 9,9% (qui devrait en fait atteindre 10,2%), après qu'il eut atteint 11,5%. Le taux de **croissance** pour 2017 est quant à lui estimé à environ 3,6%. L'Égypte est-elle ainsi sur la voie réelle des réformes, équilibrées et équitables, après la période socialiste et bureaucratique de Nasser, puis la libéralisation sauvage menée sous Sâdât et Mubâarak ? Existe-t-il une sérieuse volonté de réformer un système public hypertrophié et inefficace tout en introduisant des réformes structurelles, orientées vers le marché, sans pour autant laisser sur le côté une grande partie de la population, que le régime souhaite maintenir dans une situation de dépendance clientéliste ?

Alliant mesures d'austérité et de libéralisation économique, le gouvernement égyptien a aussi dû prendre certaines initiatives monétaires, fiscales et autres pour alléger les difficultés de certaines classes

⁹ DE SMET, *op. cit.*, p. 179.

¹⁰ Toutes les données suivantes proviennent des médias égyptiens, en particulier de ceux qui relaient les informations émanant des différentes institutions et agences étatiques ; elles ont été recoupées avec des analyses indépendantes, quand ces dernières étaient disponibles.

¹¹ La livre égyptienne est ainsi passée du jour au lendemain de quelque 9 dollars à 13, nouveau taux temporaire pour tester la tendance avant de fixer un taux plus définitif. Quant à l'euro, il est rapidement passé de quelque 11 livres à presque 20.

¹² On rappellera que le président Mursî avait réussi à négocier un prêt avec le FMI, mais devant les protestations populaires, son octroi ne fut pas réalisé.

sociales¹³. Par exemple, il a été procédé au règlement des **dettes** de 12 000 personnes environ auprès de la Banque de crédit. Autres exemples : un peu moins de 1 800 débiteurs auprès de la Banque pour le développement et le crédit agricoles ont vu leurs dettes annulées ; et environ 12 300 débiteurs ont bénéficié de facilités de remboursement, pour une somme totale de 585 millions de livres (soit quelque 31 millions d'euros), ce qui est peu vu le nombre de la population (plus de 92 millions d'habitants)¹⁴. Il est probable que les allègements ou effacements de dettes aient concerné en priorité des membres de classes sociales favorables au régime et versés dans les affaires, ce qui réduit d'autant la portée sociale de telles mesures.

Toutefois, une certaine vision nationale des enjeux socioéconomiques ne peut être niée, si on considère à titre d'exemple le **plafond imposable**, qui a été ramené à 24 000 livres annuelles (soit environ 1 270 euros), pour compenser certaines mesures économiques d'austérité qui touchent les pauvres de plein fouet. De manière similaire, des **accords fiscaux** avec les porteurs de petits et moyens projets ont permis l'obtention de prêts bancaires au taux avantageux de 5% (avec en plus une inflation d'environ 25% en 2016). Pour encourager le **secteur privé** tout en répondant aux besoins des classes moyennes, une nouvelle loi a été votée, permettant la création d'entreprises d'une seule personne, pour favoriser les **petits projets**, qui bénéficient de la sorte d'une aide au financement, surtout quand ils sont portés par les **jeunes** (âge médian autour de vingt-quatre ans, une personne sur trois ayant moins de quinze ans). Cette mesure va permettre l'injection de deux cents milliards de livres (environ 10 milliards d'euros) dans le secteur bancaire pendant quatre ans, avec un taux d'intérêt de seulement 5% (qui doit diminuer chaque année, en particulier grâce à l'inflation).

Aux **niveaux foncier et agricole**, plusieurs mesures ont également été adoptées pour répondre aux défis. L'une d'elles est le lancement de la première étape du projet de mise en valeur de **1,5 million de faddân** (un *faddân* = 4 200,833 m²), avec le creusement de 1 062 puits ; la première phase de ce projet de mise en valeur a été réalisée, concernant 500 000 *faddân*. Globalement, sur environ 9 millions de *faddân* concernés, et outre le projet mentionné du 1,5 million, quelque 3,4 millions ont déjà été mis en valeur. Afin **d'atténuer la forte pression démographique** dans le Delta et la vallée du Nil, des villes nouvelles ont été, et sont, en construction ; pour ce faire, la captation des **eaux souterraines** et **l'irrigation** sont nécessaires, pour un coût estimé global de moins de 20 milliards de livres (un peu moins de un milliard d'euros). Le creusement de 1 470 nouveaux **puits** est déjà prévu à cette fin. Selon les prévisions du Ministère des ressources hydrauliques et de l'irrigation, le creusement des **puits** artésiens sera échelonné en trois phases : la première comprend 1 359 puits (à réaliser avant décembre 2016), la seconde 1 949 (avant fin décembre 2017), la troisième 1 806 (avant fin décembre 2018). La captation des eaux de **pluie** (parfois **torrentielle**), dans quelques gouvernorats (sud du

¹³ Le coût de production des médicaments a explosé avec le flottement de la livre (+ 70%), alors que le secteur importe 90% des composants nécessaires à leur fabrication, ce qui menacerait l'existence des deux tiers des usines. Si les fabricants réclament plus de flexibilité dans la tarification, le Ministère de la santé plaide, pour des raisons sociales, pour le contrôle des prix.

¹⁴ Sur le plan institutionnel, la Banque égyptienne d'agriculture a été absorbée par la Banque centrale égyptienne afin d'améliorer les services financiers de l'État auprès des agriculteurs, car quelque 8 000 fermiers connaîtraient des difficultés pour rembourser leurs dettes.

Sinaï, Mer rouge, Marsâ Matrûh), devrait se faire grâce à un budget de quelque 300 millions de livres (presque 16 millions d'euros).

Par ailleurs, pour encourager l'agriculture et ne pas laisser une couche de la population – la petite paysannerie, un soutien traditionnel du régime, essentiellement sous Nasser – se marginaliser, une **baisse** de la **valeur locative** des **terres louées** a été décidée. De plus, les terres allouées le sont en priorité aux **petits agriculteurs** et aux entreprises qui investissent, ce qui montre bien que le régime entend ne pas se couper d'une partie de sa base tout en s'engageant dans une politique libérale devant réduire les dépenses de l'État. En termes d'habitat, une enveloppe de 6 milliards de livres (un peu plus de 300 millions d'euros), sur deux ans, a été consacrée à la lutte contre les **quartiers informels** et à l'amélioration de la vie de 63 000 familles égyptiennes, ce qui reste très peu devant la masse de la population vivant dans la pauvreté. Pour répondre à un autre problème récurrent, 424 projets d'**eau potable** et de traitement des eaux usées ont été réalisés. En ce qui concerne la péninsule du **Sinaï**, une zone périphérique en proie à de nombreux mécontentements sociaux qui nourrissent l'insurrection armée menée sous la bannière de l'organisation de l'État islamique comme sous la houlette de bandes criminelles (tribales) qui s'adonnent à tous les trafics (dont la traite des êtres humains), des efforts ont été entrepris pour la pacifier, par la force militaire comme par des mesures économiques. Ainsi, une enveloppe de 10 milliards de livres (un peu plus de 500 millions d'euros), a été accordée pour le développement (agriculture, mise en valeur foncière, production agricole, etc.), via la création d'une entreprise nationale pour les investissements dans le **Sinaï** (avec un capital de 10 milliards de livres, soit quelque 528 millions d'euros).

Attirer les **investissements**, nationaux comme étrangers, dans des projets productifs, constitue aussi une priorité du gouvernement¹⁵. À ce titre, la question qui se pose est de savoir s'il existe une intention réelle de développer l'économie nationale dans un sens favorisant les exportations, ou du moins dans une **optique productive** permettant **d'atténuer les importations**, et non pas – comme ce fut longtemps le cas sous Sâdât et Mubârak – selon un modèle où le capital investi vise en premier lieu à un rendement élevé au seul profit de la classe possédante¹⁶. Il semblerait que le régime du président Sîsî, sans faire table rase des privilèges acquis et sans remettre en cause le système de classes favorisées entretenant une relation clientéliste mutuellement bénéfique avec l'appareil étatique, tente de rééquilibrer un peu les choses, peut-être **moins par souci de justice sociale que pour contrôler toute la population**.

En ce sens, des zones industrielles ont été octroyées gratuitement, dans la région défavorisée du **Sa'îd (sud)**, pour attirer les investisseurs, mesure étant allée de pair avec une **exonération d'impôts** sur les revenus, pendant 5 ans, pour les investissements agricoles et industriels¹⁷. De manière plus générale, une **remise** de 35% sur le prix des **terres** vendues est accordée une fois que le prix a été payé par l'acheteur (sous la supervision du

¹⁵ Le groupe British Petroleum, par exemple, prévoit d'investir 13 milliards de dollars en Égypte avant 2020. Quant à la France, 130 entreprises sont déjà implantées en Égypte et emploient 33 000 personnes.

¹⁶ Le déficit commercial du pays était de 37,8 milliards de dollars en août 2016 (une baisse de 3,1% par rapport au même mois l'année passée), les exportations ayant augmenté de 22,9% sur la même période et les importations de 3,6%, ce qui montrait un certain dynamisme malgré les difficultés.

¹⁷ Par exemple, une nouvelle loi atténue partiellement l'interdiction d'exporter des chevaux en Europe.

Haut comité pour la récupération des terres domaniales). Dans la nouvelle capitale administrative comme dans les villes nouvelles, les ventes de terrain public se réalisent souvent avec une réduction de 25% (selon une offre valable pendant 3 mois), pour encourager la reprise économique (selon un processus qui peut toutefois avoir des effets spéculatifs pervers). De même, une **exonération d'impôts** sur les revenus est en général accordée pour les **projets de mise en valeur agricole**, en ce qui concerne surtout les productions jugées essentielles, c'est-à-dire celles qui sont en partie importées, ou qui s'exportent¹⁸. Des **exonérations d'impôts** sur les revenus, pendant 5 ans, sont aussi accordées pour les nouveaux projets de **production industrielle et « stratégique »** (de nouveau : pour se substituer à ce qui est en partie importé, ou bien alors pour être destiné à l'exportation). Pour consolider cette politique d'attraction des capitaux, une société pour l'encouragement à **l'investissement**, au niveau national et à l'étranger, a été créée.

La politique de développement économique ne peut se faire sans une solide **base énergétique**. À cette fin a été achevée la première tranche du programme de création d'un **réseau électrique national**, avec l'inauguration d'une centrale à l'ouest d'**Assiout** (capacité de 1 000 mégawatts), en mai 2016, par le président Sîsî, qui inaugura également plusieurs autres centrales de production électrique. En mars 2015 avait ainsi été prise la décision de construire **3 énormes centrales électriques**, capables de produire environ 14 400 mégawatts, et qui devraient toutes être achevées mi-2018, la réalisation de ces grands projets se faisant en partie avec la société CET, une filiale de State Grid, un groupe **chinois**¹⁹. Le développement d'un **réseau routier national**, avec un axe reliant la Mer rouge à la Méditerranée, est une autre priorité du gouvernement, qui a également lancé des projets dans les domaines des **hydrocarbures**, de la **pétrochimie**, des **engrais** (à Damiette et à Alexandrie). Le **développement** préconisé vise aussi à être **durable** (étant donné les ressources naturelles limitées) : lancement en février 2016 d'un plan courant jusqu'en 2030 afin que l'Égypte appartienne aux 30 premiers pays du monde en ce qui concerne le **développement socio-économique** et la **lutte contre la corruption**.

En attendant que tous ces projets portent leurs fruits, le gouvernement est obligé de satisfaire aux besoins pressants de la population pour éviter l'explosion sociale, la même qui a renversé le régime précédent, les maux étant en effet similaires : problèmes socioéconomiques aigus et autoritarisme politique. De nouvelles **denrées** ont de la sorte été introduites dans la sphère des **cartes d'approvisionnement**, que possèdent de très nombreux Égyptiens²⁰, et la capacité d'obtenir des denrées subventionnées a par ailleurs été augmentée, par individu, jusqu'à 20%. Dans le même domaine, un renforcement du **contrôle des prix** sur les marchés a été mis en place par les autorités, qui saisissent de temps à autre, avec force médiatisation, de gros stocks de denrées,

¹⁸ Dans le même sens, un projet de loi a été soumis au Parlement à propos des constructions illégales sur les terres agricoles.

¹⁹ L'Europe n'est toutefois pas de reste, avec un fond de 296 milliards de dollars pour la construction d'une ferme éolienne dans le golfe de Suez (financement de KfW, de l'Agence française pour le développement et de la Banque européenne d'investissement).

²⁰ D'après un rapport de l'Institut national égyptien des statistiques (CAPMAS), un peu plus de 70 millions d'Égyptiens (dont certains foyers considérés comme aisés !) utilisent ces cartes pour acheter des produits de première nécessité, et il y aurait officiellement 27,8% de pauvres dans la population (seuil de pauvreté fixé à 482 livres par mois, soit environ 25 euros depuis la dévaluation, ce qui est une somme totalement dérisoire).

conservées dans une visée spéculative que le gouvernement combat pour éviter les émeutes. Le **logement** demeure aussi un vif problème pour une énorme partie de la population, surtout en ville. Le gouvernement a ainsi entrepris la construction de **logements sociaux** : 200 000 unités d'habitation (dans les villes nouvelles des différents gouvernorats) ont ainsi été réalisées (ce qui n'est pas dérisoire mais reste néanmoins très peu), mais uniquement 60 000 unités ont pu être accordées (fin 2016) essentiellement en raison des **réticences des banques** à octroyer des crédits (à l'exception notable de la Banque pour la construction et le logement, *Bank al-ta'mîr wa al-iskân*). 350 000 autres **unités** devraient être réalisées en 2017. Pour aider à la construction de logements, 130 000 **parcelles** (de tailles variées) ont été mises en vente par la structure en charge des villes nouvelles.

Dans le domaine des **infrastructures**, le défi demeure aussi énorme, mais le gouvernement semble toutefois décidé à aller de l'avant, si ce n'est que les réalisations ne suffisent pas du tout à combler les besoins, d'autant que la population s'accroît régulièrement (un million de personnes en plus par an), situation qui ressemble au tonneau des Danaïdes. Le lancement de plus de 500 projets pour la construction de 60 000 **classes d'école**, en partenariat avec le secteur privé (ce qui montre tant les limites de l'intervention étatique que la tendance libérale de l'économie), a été initié. Outre l'amélioration de l'enseignement, un objectif est de lutter contre les **centres illégaux** qui dispensent des **cours privés** (lucratifs) et nuisent ainsi au service public (qui ne peut pourtant répondre aux besoins des usagers). Dans le domaine **sportif**, une enveloppe de un milliard et 621 millions de livres (plus de 85 millions d'euros) a été inscrite dans le budget pour la création de 2 555 **stades** pour des équipes de cinq joueurs (période de janvier à juin 2016), et il a également été prévu de rénover quelque 4 000 autres stades (de même taille). De plus, fin 2016, selon les chiffres officiels, 213 millions de livres (un peu plus de 11 millions d'euros) ont été consacrés à la rénovation de plusieurs **centres** destinés à la **jeunesse** et aux sports (dans divers gouvernorats) et situés dans des zones particulièrement peuplées, ce qui reste très peu étant donné la jeunesse de la population. Des **piscines** ont aussi été bâties, pour un coût de 194 millions de livres (quelque 10 millions d'euros), dans les centres sportifs et les clubs, ce qui demeure également en-deçà des besoins. Enfin, un centre d'entraînement pour les **sélections sportives nationales** a été construit au Caire (quartier de Ma'âdî), pour un coût de 330 millions (soit environ 17 millions d'euros).

Les problèmes de **santé publique** constituent un autre défi de taille pour le régime, s'il veut assurer le développement et contenir le mécontentement. La diminution des listes d'attente pour se faire vacciner contre le virus de l'**hépatite C** a été réalisée, et plus de 150 centres de traitement existent actuellement, le **temps d'attente**, entre la décision de prise en charge médicale et le traitement, étant désormais passé de 3 mois à une semaine. Par ailleurs, pour faire face à la pénurie de devises et aussi **encourager l'industrie nationale**, le taux de recours à des médicaments fabriqués en Égypte tourne maintenant autour de 90%, si bien que le coût d'un traitement de trois mois, pour un malade, est passé de 12 000 à 3 000 livres (de 635 à 160 euros). Une extension de la couverture de **l'assurance sociale renforce** ce dispositif sanitaire, qui est complété par une allocation de

un milliard et demi de livres (un peu moins de 80 millions d'euros) pour les divers programmes d'aide sociale, en sus du programme « Prise en charge et dignité » (*Takâful wa karâma*). Tous ces programmes ont bénéficié à un million de foyers dans les gouvernorats de Haute-Égypte (Sa'îd), soit environ 4 230 000 personnes²¹.

Politique minoritaire (femmes, jeunes, coptes) et activité législative : vers un rééquilibrage des rapports entre pouvoir et gouvernés ?

Les programmes sociaux destinés spécifiquement pour les **femmes, les handicapés et les personnes âgées** vivant dans les campagnes couvrent environ 3 800 villages, ce qui reste fort peu. En ce qui concerne en particulier les **femmes**, le Conseil national pour la femme a pour sa part entrepris plusieurs actions pour leur défense et leur promotion, mais les réticences sociales demeurent fortes, sans parler des conditions socioéconomiques elles-mêmes. Un projet de **loi sur l'égalité et l'interdiction des discriminations** a, de plus, dans cette optique été discuté par le Parlement. Un programme de protection des **enfants sans abri** a aussi été lancé, avec une enveloppe de 114 millions de livres (environ 6 millions d'euros), en partenariat avec le fonds de l'association privée Tahyâ Misr ; outre la modicité de la somme, le recours à la générosité publique trahit assurément une déficience de l'État en ce domaine. Le gouvernement œuvre aussi à abaisser progressivement l'âge de la **retraite**, pour que celle-ci passe de 65 à 60 ans, mesure qui pourrait paraître viser au bien-être social mais expose en réalité la saturation d'un marché du travail, qui ne peut absorber toutes les forces productives et doit donc faire de la place à moindre coût (en octroyant de faibles retraites).

Si **l'éducation** constitue le meilleur investissement national pour l'avenir, le cas égyptien doit alors être considéré comme assez catastrophique. Conscientes du problème, les autorités ont annoncé plusieurs fois vouloir améliorer le **système éducatif**, si ce n'est que l'objectif visé est loin d'être atteint (le cas des centres privés de cours en est un exemple éloquent). Au niveau de l'enseignement supérieur, pour désengorger les universités existantes et offrir des possibilités de formation académique locale, les études pour la création d'une **nouvelle université publique**, à al-'Arîsh (Sinai), ont commencé. Ceci permettra de satisfaire les besoins des jeunes de cette région, et atténuera probablement un peu les griefs de la population locale, traditionnellement rebelle, vis-à-vis du pouvoir central. Il en est de même pour la création de 25 facultés et instituts supplémentaires au sein d'universités publiques existantes, comme de 11 facultés au sein d'universités privées : désengorger un système surchargé et inefficace. Enfin, 12 programmes d'études supérieures ont été initiés. Les **universités** ont été aidées de manière supplémentaire, pour l'année 2015-2016, par l'allocation de un million et demi de livres (moins de 80 000 euros), provenant de la Caisse des activités estudiantines (ce qui est extrêmement peu vu le nombre d'étudiants). Plusieurs **bourses** ont été aussi accordées aux étudiants handicapés, aux étudiants très pauvres, aux étudiants venant des zones périphériques, aux excellents étudiants, et enfin aux étudiants dont les pères (militaires ou policiers) sont morts en « martyrs ».

²¹ Un prêt de 3 milliards de dollars a été octroyé mi-2016 par la Banque mondiale (premier tiers pour janvier 2017), qui s'ajoute à un autre

La **jeunesse** (rappel : une personne sur trois a moins de quinze ans) est une frange de la société vers laquelle le pouvoir se tourne résolument, avec **démagogie** mais aussi à travers des **actes réels**²². La tenue du premier sommet de la **jeunesse** (fin octobre 2016), en présence du Président, montre clairement que le pouvoir ne peut négliger un groupe si important, fût-il hétérogène, et doit l'inclure habilement dans sa stratégie de contrôle (en développant une relation clientéliste) et de réforme (en encourageant la montée de nouvelles élites). En ce sens, la politique du pouvoir peut à la fois être caractérisée de conservatrice (à travers un paternalisme autoritaire) et de modernisatrice (à travers une modification – contrôlée – des rapports sociaux). Pour montrer sa bonne volonté, le régime prit huit décisions concernant la libération de **jeunes incarcérés** (à la suite d'emprisonnements consécutifs au coup d'État de juillet 2013). Mais beaucoup reconnaissent toutefois que ces élargissements sont à la fois limités, tardifs et conditionnés, et ne signifient nullement que l'arbitraire policier ou juridique a cessé. Au niveau purement social, le régime tente de se faire une virginité à travers l'inclusion de nombreux jeunes dans les programmes de **travail volontaire** et de lutte contre **l'analphabétisme**, mais avec des moyens insuffisants par rapport aux défis.

L'aspect législatif de l'approche du pouvoir vis-à-vis de la jeunesse mérite que l'on s'y arrête car des évolutions significatives ont eu lieu, même si elles ne sont point révolutionnaires. Selon la nouvelle Constitution, un tiers des sièges du **Parlement** doit être réservé aux **jeunes députés** : 60 députés ont ainsi moins de 35 ans, et 125 députés ont entre 36 et 45 ans, ce qui fait un total de 185 jeunes députés, en vertu de la loi sur les élections. Selon un autre mode de calcul, 20% des députés sont des anciens alors que 80% sont des nouveaux (de telle sorte que l'on peut soutenir que de nouvelles élites politiques sont en cours de création). Les politiques publiques en termes de **formation** et **d'éducation** contiennent un volet spécifique à destination des jeunes. Dans la foulée du sommet de la jeunesse, une **banque numérique** du savoir a été créée, en grande partie pour les jeunes, qui peut être considérée comme l'une des plus importantes au niveau mondial. De plus, parmi 73 000 candidats (chiffre déjà faible) qui se sont présentés, 500 jeunes (chiffre quasi dérisoire pour un pays de la taille de l'Égypte) ont été sélectionnés²³ pour des **stages de formation** (premières sessions en février 2016), dans les domaines de la politique publique et administrative (et ce en vue d'occuper des postes de direction). Le processus de sélection a été publiquement présenté comme ne tenant nullement compte des **appartenances politiques**, dans la mesure où la **formation** a été exposée (par les médias et le gouvernement) comme **nationale**. Allant dans le même sens, une décision gouvernementale a décidé que les collaborateurs des

accordé par la même institution pour créer des emplois en Haute-Égypte.

²² *Al-dawla wa al-shabâb : mubâdarât ghayr nâjiha*, (*The State and the Young : Failed Initiatives*), numéro de *Ru'â misriyya*, (*Egyptian Points of View*), publication du Ahrâm Centre for Social and Historical Researches, Le Caire, avril 2016, n° 15, 47 pages. Voir les contributions suivantes (en arabe) : Islâm HIIAZI, « De pauvres comparaisons : les sciences sociales et les études sur les jeunes en Égypte », p. 4-9 ; Yûsuf WARDANI, adjoint du ministre de la jeunesse et des sports, « La politique vis-à-vis des jeunes entre changement et continuité », p. 10-13 ; Ahmad KAMIL AL-BUHAYRI, « L'espace public fermé : le pouvoir a-t-il échoué à intégrer les jeunes ? », p. 14-18 ; Ibrâhîm AL-GHITANI, « L'assistance économique aux jeunes : absorption dans un milieu contrasté », p. 19-24 ; Sâfî 'ÂSHUR, « Les jeunes et les problèmes sociaux complexes. Y a-t-il une solution ? », p. 25-28 ; Ahmad HAMDUN, « L'écart générationnel entre les jeunes et les plus âgés : manifestations et interactions politiques », p. 29-32 ; Hanân ABU SIKKIN (?), « L'État et les jeunes des quartiers informels. Confiance perdue et double marginalisation », p. 33-36 ; Jalâl ZANATI, « Les jeunes dans les gouvernorats frontaliers : des mécanismes proposés pour [régler] des problèmes chroniques », p. 37-43 ; Îmân RAJAB, « Leçons et expériences. Que dit-on sur l'autonomisation des jeunes ? », p. 44-47.

ministres devaient avoir moins de 40 ans. Les prochaines **élections locales** (dont la date n'a pas encore été fixée) sont vues comme une manière d'encourager les jeunes à participer aux affaires publiques ; lors de ces élections futures, au moins 25% des sièges sont réservés aux jeunes, selon la Constitution.

Dans le domaine des **relations intercommunautaires**, entre **sunnites** et **coptes**, il semble que le nouveau régime soit plus audacieux que le précédent, qui avait fini par sombrer dans l'inertie de peur de s'aliéner – religieusement – la frange réactionnaire de la population sunnite sans lui offrir de réelles contreparties politiques ou économiques. Ainsi, après un siècle et demi d'attente, les **coptes** se sont enfin réjouis de la promulgation d'une loi (pourtant critiquée – même par certains d'entre eux – en raison de tous ses défauts) sur la construction et la rénovation des églises, qui se feront désormais avec plus de souplesse. Quant au patriarche copte, **Tawâdurûs II**, selon les instructions du pouvoir, il a reçu en 2016 le roi d'Arabie, de même que le roi de Bahrayn, le président de Singapour, le président iraquien, la ministre des ÉAU pour la tolérance, un membre de la famille royale jordanienne (qui préside le Conseil des études religieuses), une délégation du Parlement européen, le chef de l'épiscopat autrichien. De plus, lors d'une visite apostolique en Jordanie, le patriarche fut reçu par le monarque hachémite, autant de signes qui montrent assez clairement que l'appartenance à l'église copte est bien considérée, tant par les intéressés que par le pouvoir, comme un élément indissociable de l'**identité nationale égyptienne**, et aussi un outil de politique tant extérieure qu'intérieure (le **patriarche copte** fit à ce propos en 2016 sa première visite dans la ville de Louxor de même que dans le gouvernorat de Marsâ Matrûh, à l'ouest, par ailleurs un fief des salafistes).

L'Université religieuse d'**al-Azhar**, de par son ancienneté (fondée en 1970, après la Zaytûna de Tunis, la Qarawiyyîn de Fès et l'université de Cordoue) et sa centralité symbolique (elle se veut de nos jours – non sans difficultés – la référence religieuse du monde sunnite), constitue un cas particulier. C'est d'une certaine manière la vitrine religieuse, qui présente un islam moderne et médian, du régime égyptien, qui contrôle l'Institution à travers la nomination (par le président de la République, depuis 1961) du recteur, qui jouit ainsi du statut de fonctionnaire d'État. Plus soucieuses de considérations politiques que de pédagogie, les autorités s'évertuent à améliorer les méthodes d'enseignement comme les contenus, essentiellement afin de lutter contre l'islam radical (et ce à travers la rénovation du **discours religieux**). Pour ce faire, 84 instituts dépendants d'al-Azhar ont été accrédités par la structure nationale chargée de garantir la qualité de l'enseignement, sans que l'on sache toutefois si cela sera suffisant.

L'**activité politique intérieure** a connu en 2016 des développements divers, dont la restauration des prérogatives législatives du Parlement, après la période de mesures exceptionnelles et d'urgence (à la suite des événements sanglants de juillet 2013). En 2016, quelque **30 lois** ont été approuvées, ce qui dénote une activité législative importante, qui pourrait bien être le signe d'une volonté du régime de procéder à des réformes structurelles (même si elles ne sont pas révolutionnaires), après des années d'inertie sous la présidence de

²³ Ces 500 jeunes doivent être de nationalité égyptienne, âgés entre 20 et 30 ans.

Mubâarak. Parmi ces diverses lois, on peut citer celle sur le **service civil** ; celle sur la **taxe à la valeur ajoutée** ; sur l'augmentation de 10% des **pensions**, de manière rétroactive à partir de juin 2016, avec un minimum mensuel de 125 livres (environ 6,5 euros) et un maximum de 323 (17 euros), tant pour les pensions civiles que militaires ; celle (présentée à la demande de la Présidence de la République) sur les retraites, les pensions et les assurances des **personnels militaires** (pour amender une loi de 1975), qui se voit même accorder un statut quasi constitutionnel, dans le sens où le président de la République a désormais le droit de prolonger de 4 ans – et non plus de 2 – la fonction d'un général (*liwâ'*) qui aurait atteint l'âge légal de la retraite.

Il faut aussi citer la loi sur l'organisation des **structures journalistiques et médiatiques**, qui vise – selon le pouvoir – à mieux contrôler le « désordre » qui régnait auparavant dans les organes de presse. Cette dernière loi fut accompagnée d'une autre portant création d'un syndicat des journalistes. Il reste néanmoins fort douteux que ces initiatives contribuent à créer un climat serein propice à la liberté d'expression ; au contraire, la tendance s'oriente surtout vers un contrôle plus strict de la liberté d'expression (qui pratique d'ailleurs souvent l'autocensure). Dans le **domaine social**, l'approbation – non sans difficultés en raison des réticences fortes des divers courants religieux – par l'Assemblée d'une loi renforçant les sanctions en matière **d'excision** des femmes (environ 87% des femmes égyptiennes sont concernées, mais avec des formes variables d'excision) dénote certainement une **prise de conscience politique** (et morale) favorisée par le pouvoir. Ceux qui pratiquent l'excision se verront désormais infliger une peine allant de 5 ans (minimum) à 7 (maximum) de prison (entre 3 mois et deux ans selon l'ancienne loi, qui prévoyait aussi, à la place, une amende entre 1 000 et 50 000 livres, soit entre 53 et 2 650 euros environ). Quant à ceux qui exposeront leurs filles à l'excision, ils se verront infliger une peine d'emprisonnement allant de un an (minimum) à 3 (maximum).

Il reste notoire que pendant l'absence d'activité des députés (période d'exception et vacances parlementaires), environ **334 décrets présidentiels** ont été promulgués, en tant que lois, ce qui en dit long sur les rapports de force entre l'exécutif et le législatif. Malgré toutes les vicissitudes de la vie politique égyptienne depuis plus d'un siècle (régime autoritaire autonome instauré par Muhammad 'Alî, 1804-1849, présence coloniale britannique, régimes militaires depuis la révolution de 1952), l'activité parlementaire a néanmoins toujours existé, à défaut d'être féconde, et ce concomitamment avec une présence importante – mais fragile en raison de violents rapports de force – de l'activité juridique (contrairement à d'autres pays de la région où la justice n'est qu'une parodie)²⁴. Ainsi, l'**ancienneté du Parlement égyptien** doit être relevée, surtout si on fait des comparaisons régionales : quelque 150 ans d'existence, avec une fondation le 22 octobre 1866 durant le règne du khédive Ismâ'îl, sous le nom de Parlement délibératif des députés (*majlis shûrâ al-nuwwâb*). Ironiquement, malgré une certaine liberté d'expression, ce côté délibératif semble toujours prépondérant par rapport à une réelle émancipation parlementaire vis-à-vis du pouvoir (politique et militaire).

²⁴ Nathalie BERNARD-MAUGIRON, « Justice et politique : vers la fin de l'exception égyptienne ? », *L'Année du Maghreb*, III / 2007, p. 81-103 ; mis en ligne le 1.11.2010, consulté le 15.1.2017, <http://anneemaghreb.revues.org/357>.

Dans un domaine attendu, les relations de production, le projet de **loi sur le travail** et sur les **organisations syndicales** a été achevé. Cette nouvelle loi vise à encourager les jeunes à intégrer le secteur privé (afin de désengorger un secteur public hypertrophié), en leur offrant certaines garanties : pas de licenciement abusif, clauses encadrant la fin du contrat de travail, etc. Toutefois, afin de stimuler l'investissement (national et étranger), et selon une logique libérale, la loi a introduit le principe du lien entre rémunération et productivité. L'accélération des **procédures judiciaires** est aussi un objectif du gouvernement, pour rendre la justice plus efficace et accessible. On notera en passant que même si la bonne marche de la justice est entravée par les pressions politiques et la corruption, il existe toute une structure, encadrée par la loi et supportée par des syndicats (datant de l'époque nassérienne)²⁵, qui fonctionne quand même, tant bien que mal : tribunaux de première instance, diverses cours d'appel, cour de cassation, plus Conseil d'État²⁶ et Haute cour constitutionnelle. Si l'engorgement de la justice provient, comme dans de nombreux pays, de la **faiblesse des moyens**, la raison en est aussi un **formalisme juridique**, significatif d'une certaine tradition démocratique, qui tranche avec d'autres habitudes régionales où les sentences sont rendues de manière plus expéditive et arbitraire. La nature autoritaire du pouvoir, depuis Nasser, n'est de la sorte jamais parvenue à subjuguier totalement le fonctionnement de la justice.

Quoi qu'il en soit, pour renforcer l'efficacité de la justice et affermir son prestige (au profit de l'État et du pouvoir politique), une amélioration des procédures juridiques a été mise en place, ce qui a favorisé le règlement rapide de quelque 375 000 **procès**. Comme exemple, on peut citer le cas de l'entrepreneur **Husayn Sâlim**, qui a dû rembourser 5 341 750 050 livres (plus de 280 millions d'euros), soit 75% de sa fortune, afin de trouver un arrangement amiable avec la justice. Dans le domaine de **l'évasion des capitaux**, Le Caire a demandé aux autorités helvétiques de maintenir le gel des avoirs de personnes soupçonnées de fuite d'argent à l'étranger. Pour lutter contre la délinquance financière, et la corruption de manière générale, de **nouveaux projets de loi** ont été discutés, comme ceux sur les conflits d'intérêts et sur l'enregistrement des importateurs.

Contraintes internationales très fortes et choix fluctuants de politique étrangère

La **politique extérieure** du régime actuel s'inscrit *grosso modo* dans la continuité de celle du régime précédent (sans tenir compte du bref épisode des Frères musulmans, qui ne sont pas restés assez de temps au pouvoir pour infléchir fondamentalement les choix diplomatiques), en particulier les relations de l'État égyptien avec le Hamâs (qui contrôle la bande de Gaza) et les factions en conflit en Syrie, comme les positions par rapport aux autres dossiers régionaux brûlants. La politique extérieure menée depuis le coup d'État de juillet 2013 peut être caractérisée avant toute chose par le **pragmatisme** (affirmer des choix indépendants – en

²⁵ <http://www.jadaliyya.com/pages/index/22526/trade-unions-and-dictatorship-in-egypt>, mis en ligne le 31.8.2015, vu le 2.12.2016.

²⁶ Quelque 15 000 conseillers (*mustashâr*), ou juges, dont la charge se transmet souvent par filiation, qui jouissent de salaires élevés (autour de 20 000 livres, soit un peu plus de 1 000 euros par mois, en début de carrière), de privilèges matériels (clubs, etc.), et d'avantages divers, tout ceci afin de réduire les risques de corruption, qui éclaboussent pourtant régulièrement certains responsables de ce Conseil, dont certains sont arrêtés et jugés (sous les auspices de la Structure étatique de contrôle administratif).

maintenant des relations équilibrées avec l'ensemble des pays – et obtenir des aides financières indispensables), au risque parfois de modifier des relations anciennes. En ce sens, les deux meilleurs exemples sont peut-être le rapprochement militaire avec la **Russie** (en partie au détriment des États-Unis) et la distanciation prise à l'égard du **régime saoudien** (un très gros financeur). **L'Europe** n'est pas absente de ce rééquilibrage (par exemple, les importants achats d'armes à la France) ; et la négociation de plusieurs prêts bilatéraux (valeur totale de 800 millions d'euros) est en cours. Avec la **Chine** avec laquelle une coopération industrielle se développe. De plus, d'après l'Institut national égyptien des statistiques (CAPMAS), la **Chine** était le pays qui exportait le plus vers l'Égypte en 2015. Les relations avec **l'Inde** devront pour leur part être étudiées car elles viennent d'être relancées (après la lune de miel pendant la période du mouvement des non-alignés, à partir de 1956). **L'Inde** reste de toute façon, avec le **Japon**, le plus gros importateur de produits égyptiens. Avec le **Brésil**, le **Mexique** et **l'Afrique du sud**, par contre, aucune évolution particulière ne peut être notée, et les rapports demeurent très limités.

L'approche par rapport à la **question palestinienne** semble pour sa part évoluer, puisqu'un assouplissement de l'ouverture du point de passage de Rafah (contrôlé par les autorités égyptiennes), entre Gaza et l'Égypte, montre une détente des rapports entre Le Caire et le Hamas (une branche des Frères musulmans, considérés en Égypte comme une organisation terroriste), même si aucune initiative d'envergure n'est encore à noter. L'activité diplomatique du président **Sîsî** peut en partie se résumer à **l'accueil** des présidents français, chinois, grec et chypriote ; des souverains d'Arabie, de Bahrayn et de Jordanie ; du prince héritier d'Abû Zhabî ; plus de quelques chefs d'État africains. Le fait que l'Égypte a obtenu un siège au **Conseil de sécurité des Nations Unies**, comme membre non permanent, pour 2016-2017, renforce naturellement la position diplomatique internationale du pays. Le président Sîsî, soucieux de restaurer l'image ternie de son pays (troubles de la période des Frères musulmans, question des droits de l'Homme, terrorisme), a courtoisé divers partenaires, parfois opposés entre eux : visites du président égyptien en Corée du sud, au Japon, en Inde, en Chine, au Kazakhstan et (pour l'Europe) au Portugal.

Malgré l'aide **américaine** ancienne et soutenue²⁷, les rapports entre Le Caire et Washington ne sont pas au beau fixe, en raison des critiques du gouvernement **d'Obama** vis-à-vis de la question des droits de l'Homme (coup d'État sanglant de juillet 2013, emprisonnement d'opposants, torture, disparitions, etc.) et de la gestion de plusieurs crises régionales pour lesquelles le régime de Sîsî souhaiterait développer une politique différente. La prise de fonction du nouveau président, Donald **Trump**, est attendue avec impatience car vue – à tort ou à raison – comme une opportunité pour Le Caire de mieux défendre ses intérêts nationaux. C'est là une question en suspens : si le rapprochement espéré de **Washington** et de **Moscou** (plus exactement entre **Trump** et **Poutine**) pourrait sembler renforcer la présence égyptienne dans la région, avec une convergence attendue de

²⁷ Depuis 1948, environ 70 milliards de dollars d'aide militaire ou encore, depuis 1980, un investissement de presque 40 milliards de dollars dans les forces armées égyptiennes, avec une aide militaire annuelle d'un peu plus de un milliard de dollars depuis 1979, sans compter l'aide américaine non militaire : 250 millions d'aide économique pour l'année fiscale 2013 (comme en 2012).

positions, le soutien déclaré de **Trump** à **Israël** pourrait au contraire compliquer les choses, sans compter toutes les autres crises (nucléaire iranien, stabilité de l'Iraq, guerres en Syrie et en Libye) dont la modification du *statu quo* engendrera assurément des conséquences incertaines.

Renouant avec la tradition nassérienne d'ouverture vers **l'Afrique** (un cercle identitaire important pour l'Égypte, après le monde arabe), mais sans le soutien aux mouvements révolutionnaires des années 1960, le régime du président Sîsî s'est engagé dans de nombreux dossiers du Continent. Des délégations égyptiennes ont ainsi participé au Comité pour la paix et la sécurité africaines, comme au Comité de l'Union africaine pour le climat. Le président lui-même a pris part au sommet arabo-africain tenu en Guinée équatoriale, de même qu'au vingt-septième sommet africain (organisé au Rwanda), et il a visité le Soudan dans le cadre d'une initiative pour le dialogue national. L'Afrique est ainsi un vaste champ tant de potentialités que de conflits où les intérêts du Caire pourraient rejoindre ceux de **Riyâd** (qui finance le barrage de la Renaissance en Éthiopie) ou de **Pékin** (avec ses nombreux investissements), ou au contraire s'y opposer frontalement.

On rappellera que les **investissements chinois directs** (non financiers) sur le continent africain ont augmenté de quelque 31% en 2016 (par rapport à 2015), avec un total de plus de 2,5 milliards de dollars. Ces investissements se réalisent surtout dans les domaines de la construction d'infrastructures, du développement industriel (dont le secteur manufacturier : industrie du textile, automobile et équipements) et de l'exploitation énergétique. Au niveau **économique**, depuis 2013 (coup d'État contre le président Mursî et tensions avec Washington), la **Chine** a octroyé quelque 25 millions de dollars pour des projets socioéconomiques. Et l'ensemble des **aides chinoises** pour le développement égyptien s'élève à environ 120 millions de dollars (non remboursables) plus quelque 300 millions (à des taux avantageux). Plus généralement, les échanges commerciaux entre la **Chine** et **l'Afrique** ont été multipliés par dix environ, en une décennie, pour atteindre quelque 300 milliards de dollars en 2015. La dernière annonce chinoise date du sommet de Johannesburg (fin 2015), quand Pékin promit 60 milliards de dollars d'aide pour des programmes de coopération (sur trois ans) : agriculture, industrialisation, réduction de la pauvreté, santé, culture, sécurité, protection de la nature, développement vert. A priori, tous ces projets ne peuvent qu'aller dans le sens souhaité par Le Caire : investissement et développement au niveau régional, sans immixtion dans les affaires intérieures égyptiennes (contrairement aux États-Unis et à l'Europe).

Sur de nombreux dossiers régionaux, le pouvoir égyptien a pris de plus en plus ses distances avec son principal bailleur de fonds, **l'Arabie**, ce qui n'est pas sans poser de problèmes financiers aigus pour une économie fort mal en point, et nécessite donc des changements d'alliance et de stratégie. Alors que les rapports avec **l'Arabie**, ce riche voisin encombrant, sont fluctuants et dénotent une nécessaire complémentarité – l'un a de l'argent et l'autre, désargenté, une puissante armée – qui oblige à des concessions, les relations avec les **Émirats arabes unis** sont plus faciles, en raison de leur faible ambition régionale, de leur aide financière et de leur soutien militaire aux côtés de l'armée égyptienne en Libye. Ainsi, contrairement aux demandes

saoudiennes, Le Caire a refusé de s'immiscer dans la guerre au **Yémen**, probablement pour ne pas réitérer l'erreur de l'intervention de 1963-1967 (quelque 26 000 tués égyptiens), d'autant que les buts militaires et diplomatiques de Riyâd ne sont ni clairs ni réalistes. En ce qui concerne l'**Iraq**, la politique égyptienne semble relativement attentiste, et la confrontation (ne fût-ce que diplomatique) avec la forte présence iranienne ne semble pas une priorité pour Le Caire, qui a signé (début janvier 2017) un accord prévoyant la livraison d'environ un million de barils de brut par mois (pour compenser les restrictions saoudiennes à l'ancien pourvoi de pétrole à bon marché²⁸). Ce faisant, Le Caire se rapproche indirectement de **Téhéran**, et donc en partie de **Moscou** et de **Pékin**.

Un scénario assez semblable se produit en **Libye** où, outre la sécurisation indispensable de la frontière avec ce pays voisin en désintégration, la question de l'approvisionnement en **pétrole** (à prix réduit) demeure une priorité pour l'économie égyptienne. Les **initiatives militaires égyptiennes** s'y font désormais de concert avec **Moscou**²⁹, ce qui paraît constituer un changement assez radical d'alliances, ou pour le moins une nette volonté d'indépendance. Ainsi, début janvier 2017, une rencontre entre responsables militaires **russes** et **libyens** (dont le général Haftar) eut lieu sur le porte-avions russe Amiral-Kouznetsov, qui croise en Méditerranée, au large de Tubruq (Tobrouk). Les achats d'armements russes, les récentes manœuvres militaires conjointes, la coopération économique entre Le Caire et **Moscou**³⁰, la coordination diplomatique, etc., dénotent assurément une synchronisation guère vue depuis des décennies³¹. En dépit de l'aide militaire américaine importante, **Moscou** fournit de nombreux équipements de guerre au Caire, preuve que les cartes ont bien été rebattues. L'armée égyptienne a ainsi acquis le **système russe S-300** (missiles de longue portée, sol-air, modèle Antey 2 500), exporté par **Moscou** vers un nombre limité de pays. **L'armée de l'air** égyptienne possède entre autres une cinquantaine de **Mig-29 russes**³². L'aviation possède également des systèmes russes complexes de défense embarqués (Président-S), destinés à protéger les avions et hélicoptères contre les attaques de missiles³³. Deux bateaux amphibies français de classe Mistral furent remis en 2016 à la marine égyptienne ; ils seront équipés de **46 hélicoptères russes** de combat Ka-52K (Katran).

Face aux réticences américaines à fournir du matériel très sophistiqué, il était normal que l'Égypte se tournât vers d'autres partenaires : la **France** a rempli une partie des besoins, et la **Russie** de même, selon une logique de militarisation et de modernisation (dont on peut questionner la pertinence stratégique comme économique). La **Russie** déclara à ce propos, en mars 2015, par l'intermédiaire de son vice-ministre de la Défense, qu'elle était prête à aider les forces armées égyptiennes à se moderniser pour faire face à tous les défis

²⁸ Jusqu'à fin octobre 2016, l'Arabie livrait 700 000 tonnes de brut à un prix subventionné.

²⁹ Visite officielle à Moscou (fin novembre 2016) du général Haftar, qui dirige les forces armées de l'est de la Libye et ne reconnaît point l'autorité du gouvernement d'union, basé à Tripoli, lui reconnu par la communauté internationale.

³⁰ Comme la réactivation du projet de développement du nucléaire avec l'aide de la société russe Rosatom.

³¹ Le traité russo-égyptien d'amitié fut annulé par Sâdât en 1976, sous pression des États-Unis qui avaient contribué à couvrir certains frais de la guerre d'octobre 1973.

³² En 2006, un contrat fut signé avec la Russie pour l'achat de Mig-29, pour une valeur de 1,5 milliard de dollars, si ce n'est que les pressions américaines firent échouer ce contrat.

régionaux, en particulier l'extrémisme islamique et le terrorisme. Cette volonté de coopération militaire s'était déjà manifestée en septembre 2014 quand l'agence **russe** pour la coopération militaire et technique avait dévoilé l'existence de plusieurs accords entre les deux pays, d'une valeur totale de 3,5 milliards de dollars. Il s'agissait alors de fournir 24 avions Mig-29, 12 hélicoptères Mi-35³⁴, plusieurs hélicoptères Mi-8³⁵, des batteries du système Bastion³⁶, le système Tor-M2³⁷, le système Kornet³⁸, et enfin des munitions. Des pourparlers sont également en cours pour l'achat du Soukhoï Su-35, peut-être le meilleur avion de chasse au monde³⁹. En mars 2015, Moscou et Le Caire se sont aussi mis d'accord pour conduire des **opérations** navales conjointes en Méditerranée⁴⁰, et pour autoriser des officiers égyptiens à assister aux **manœuvres militaires** conduites sur le **sol russe**, en plus de formation dans les opérations d'intervention rapide et de lutte anti-terroriste. Ce **rapprochement militaire entre Moscou et Le Caire** rappelle évidemment le temps de la coopération solide entre les deux pays, à l'époque du président Nasser, et pourrait naturellement remettre en question l'alignement sur Washington (d'autant que les intentions politiques du nouveau président élu, Donald Trump, sont obscures).

Pour se **défaire à bon prix de son matériel un peu ancien** et soutenir dans la foulée le régime du **président syrien**, un allié de **Moscou**, Le Caire a envoyé (novembre 2016) du matériel militaire de Port Saïd à Lattaquié grâce à des bateaux ukrainiens de marchandise. Il s'agissait entre autres de missiles à courte portée, de fabrication égyptienne, datant des années 1970 et 1980, qui furent ensuite utilisés contre des rebelles près de la ville de Zabadânî (ouest de Damas)⁴¹. Cette opération montre tous les avantages que peut en tirer l'armée égyptienne, qui vend du matériel un peu usagé tout en renforçant sa coopération avec un régime qui est lui aussi en lutte contre le terrorisme (entre autres de l'État islamique), avec la bénédiction de Moscou, en délicatesse avec Washington dans la région. Ce type de livraisons d'armes et de matériel expose clairement la stratégie militaro-diplomatique du Caire : satisfaire les Russes tout en faisant comprendre aux Américains qu'ils ne font pas assez, ce qui expose le degré limité de fiabilité du partenaire égyptien. D'autres rapports font même état

³³ Ces systèmes devaient aussi être livrés à l'Algérie lors de négociations fin 2015. Mis en ligne le 9.11.2015, vu le 22.11.2016, <https://fr.sputniknews.com/defense/201511091019383850-russie-egypte-algerie/>.

³⁴ Il s'agit de la version pour l'exportation du Mi-24, un hélicoptère d'attaque de transport léger.

³⁵ Hélicoptère polyvalent, il est doté d'aptitudes pour toutes sortes de missions de combat (appui au sol, à l'aide de roquettes et d'un canon).

³⁶ K-300P Bastion-P, système de missiles pour la défense côtière.

³⁷ Nouveau système anti-aérien de courte portée pour les troupes terrestres.

³⁸ Missile anti-char de deuxième génération.

³⁹ La Chine et l'Algérie ont déjà conclu des contrats pour la livraison de cet avion (24 et 10 appareils respectivement). Et parmi les acheteurs potentiels se trouvent l'Égypte, le Venezuela et le Viêt-Nam.

⁴⁰ Ces manœuvres eurent lieu en juin 2015, au large d'Alexandrie. Baptisées « Pont de l'amitié 2015 », elles furent les premières depuis quelque quarante ans.

⁴¹ Mis en ligne le 3.11.2016, vu le 18.12.2016, <http://www.shaam.org/news/syria-news/%D8%A8%D8%B9%D8%AF-%D8%A7%D8%B1%D8%B3%D8%A7%D9%84-%D8%A7%D9%84%D8%B9%D8%AA%D8%A7%D8%AF-%D9%88-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%84%D8%A7%D8%AD-%D9%88%D9%81%D8%AF-%D8%B9%D8%B3%D9%83%D8%B1%D9%8A-%D9%85%D9%86-%D8%A7%D9%84%D8%AC%D9%8A%D8%B4-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B5%D8%B1%D9%8A-%D9%8A%D8%B3%D8%AA%D8%B7%D9%84%D8%B9-%D8%AC%D8%A8%D9%87%D8%A7%D8%AA-%D8%A7%D9%84%D9%82%D8%AA%D8%A7%D9%84-%D8%AA%D9%85%D9%87%D9%8A%D8%AF%D8%A7%D9%8B-%D9%84%D9%85%D8%B3%D8%A7%D9%86%D8%AF%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%B3%D8%AF-%D8%9F.html>.

d'une **participation directe de pilotes égyptiens**, aux commandes d'hélicoptères russes (d'attaque et de reconnaissance) Kamov Ka-52, pour soutenir l'armée **syrienne**⁴².

Les **relations économiques** entre Le **Caire** et **Pékin** sont fortes (quelque 850 entreprises présentes en Égypte à la fin des années 2000). Lors du sommet sino-africain tenu en Égypte (station de Sharm al-Shaykh) en 2009, les dirigeants chinois et égyptiens avaient annoncé la création d'une **zone économique spéciale** (à 'Ayn Sukhna), avec avantages fiscaux et commerciaux, en vue d'accueillir des entreprises chinoises (textile, automobile, informatique, etc.). Fruit d'une gestion à la fois gouvernementale et privée (via une *joint venture* sino-africaine), la zone devait accueillir 180 usines et créer environ 40 000 emplois. Une des raisons de l'engouement chinois pour l'Égypte relève des facilités d'exportation vers l'Occident à partir du territoire égyptien (avec des taxes douanières faibles). De manière générale, c'est dans le domaine économique que la coopération entre les deux pays est la plus forte, avec une insistance pour développer la **Route de la soie** (terrestre et maritime, qui doit passer par le canal de Suez).

Il existe aussi des **accords militaires** avec la **Chine** pour l'achat de différents types d'armes, mais selon une ampleur moins importante que pour la coopération russo-égyptienne. Divers accords furent à ce propos signés mi-2015, lors de la visite du ministre égyptien de la défense en Chine : livraison d'armes et de munitions, mais aussi projets industriels communs dans le domaine militaire. Les visites en décembre 2014 puis en septembre 2016 du président **Sîsî** en **Chine** ont permis de dynamiser la coopération dans le domaine de la défense, à un moment (2016) où Pékin avait mené des actions modestes mais néanmoins significatives au Moyen-Orient. On remarquera par ailleurs, non sans ironie, que la première visite à l'étranger du président déchu, Muhammad **Mursî**, eut lieu en Chine. Quant à la visite du **président chinois** au Caire en janvier 2017, elle renforça les liens avec une puissance peu regardante en matière de droits de l'homme.

L'**Inde** demeure un partenaire économique important, mais sans grandes ambitions au Moyen-Orient ou en Méditerranée, contrairement à la Chine. Le président Sîsî y effectua une visite début septembre 2016, pour aborder entre autres la question des investissements indiens en Égypte, avec un important projet de ville médicale (intégrée dans la nouvelle capitale administrative, prévue à l'est du Caire, et qui comportera une université, un institut de soins infirmiers et six hôpitaux, occupant en tout 600 *faddâns*, soit plus de 2,5 millions de km²). Parmi les autres projets évoqués : une université indienne, une usine électronique et de téléphones mobiles, une usine de tracteurs, des usines d'industrie pétrochimique, un complexe d'industrie alimentaire. Tous ces projets montrent sans équivoque que l'Égypte a besoin et des investissements et du savoir-faire indiens, et que sa structure économique et financière reste plus que fragile, même si son important marché intérieur peut attirer les investisseurs (proximité avec l'Europe, main d'œuvre qualifiée, etc.). Il existe en ce sens une indéniable complémentarité entre les deux pays car le commerce bilatéral a augmenté plus de cinq fois dans la dernière décennie (4,7 millions de dollars pour l'exercice 2014/2015), en dépit du ralentissement économique

⁴² Mis en ligne le 26.11.2016, vu le 18.12.2016, <http://www.debka.com/article/25802/Egyptian-pilots-flying-Russian-choppers-in-Syria>. Le fait

mondial. Soucieux d'équilibrer les relations, le président Sîsî se rendit juste après en Chine, un traditionnel rival de l'Inde.

Épilogue : un césarisme entreprenant mais peu réformiste, dans un contexte favorisant le capital

Les **questions conclusives**, qui permettent de mieux comprendre les dynamiques internes égyptiennes tout comme les relations réelles et potentielles de ce pays avec des partenaires étrangers (dont les BRICs), sont les suivantes : la tutelle militaire peut-elle offrir une alternative sinon progressiste du moins relativement réformiste au mode de fonctionnement précédent, étant entendu qu'il n'y a pas de contre-pouvoir et que le système partisan reste peu structuré et soumis ? Car **l'intervention « césariste » de Sîsî** en juillet 2013 pourrait rappeler, dans un sens, le coup d'État des Officiers libres, en juillet 1952, et plus accessoirement l'intervention du Conseil suprême des forces armées, en janvier 2011, si on fait abstraction de l'absence de programme politique clair, contrairement au moment de la fondation de la République. En opposition à la lutte de Nasser contre l'impérialisme et le féodalisme, le Conseil suprême des forces armées puis le président Sîsî n'ont pas paru très intéressés par la défense du secteur public, n'ont guère cherché à renationaliser des entreprises anciennement publiques, et ont même promu la privatisation d'une partie des biens de l'État.

Les bases de la légitimité populaire du régime de Sîsî ne permettent pas d'affirmer que les choix se feront en priorité pour le bien collectif (vers le travail au détriment du capital), car il fut porté au pouvoir surtout par le besoin collectif d'échapper à l'incertitude et à l'instabilité, plus que par une irrépressible aspiration à la liberté. Ainsi, son programme politique se fonde sur la lutte contre les ennemis de l'intérieur, de manière quasi hystérique, ce qui élude évidemment, pour l'opinion publique, les questions plus larges de coopération avec des acteurs internationaux, qui se retrouvent largement exclues du champ de la discussion et de la critique⁴³. On pourrait même soutenir que la politique économique suivie actuellement s'intègre dans une vaste **offensive néo-libérale**, au détriment des classes moyennes et pauvres. La **Russie** et la **Chine**, pour ne citer que ces deux partenaires, s'inscrivent-elles dans une autre ligne ? On pourrait même subsumer que si Sîsî voulait marquer un léger virage à gauche, pour contenir le mécontentement populaire, il ne le ferait qu'en distribuant une partie de la rente et non en modifiant les rapports de production. De plus, la structure de l'économie égyptienne est trop faible pour résister, d'une manière ou d'une autre, à des pressions globales, et les efforts entrepris depuis fin 2013 semblent bien insuffisants pour prémunir contre des crises systémiques. Probablement, seul le soutien diplomatique et militaire de Moscou pourra s'inscrire dans quelque durée. De toute façon, le régime de Sîsî n'a pas encore réussi à orienter significativement l'économie vers l'exportation, pour le bénéfice des classes sociales défavorisées, contrairement aux cas turc et brésilien, et dépend toujours trop du cercle vicieux de l'environnement régional (nombreuses crises sécuritaires monnayées en échange de surveillance, contrôle et

de savoir si ces 18 (?) hélicoptères étaient déjà sur place, ou ont au contraire été amenés d'Égypte, reste obscur.

⁴³ DE SMET, *op. cit.*, p. 218-219 et 226.

intervention militaires) et des tendances libérales globales (prêts consentis en contrepartie de privatisation des biens de la nation).